








Certificat en gestion philanthropique

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-067-5-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en gestion philanthropique
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants en situation d'emploi, les cours du programme sont surtout offerts le soir.
-  Des cours du programme peuvent être offerts le samedi et le dimanche.
-  Le certificat offre un cours à distance identifié par la lettre « D » dans la structure du programme.

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Caroline Bergeron 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
phe-responsable@fep.umontreal.ca

TGDE FEP Gestion philanthropique
514 343-6090 ou 1 800 363-8876
phe-tgde@fep.umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission FEP 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
info@fep.umontreal.ca

Présentation

Ce certificat multidisciplinaire permet d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exercice du rôle d'administrateur ou de professionnel au sein d'organisations philanthropiques et communautaires.

Il est destiné aux personnes qui travaillent dans le domaine de la philanthropie ou qui souhaitent y faire carrière.

Objectifs

L'objectif général du programme est d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour exercer et évoluer dans des organisations vouées à la philanthropie. Plus spécifiquement, le programme vise à

- acquérir des connaissances propres au domaine philanthropique
- comprendre et analyser le contexte et les enjeux associés au domaine de la philanthropie
- développer les compétences éthiques liées à la pratique en contexte philanthropique
- développer des habiletés de gestion spécifiques au domaine de la philanthropie
- acquérir les connaissances et les habiletés pour élaborer des stratégies de sollicitation
- appliquer à des situations concrètes les apprentissages effectués dans le programme.

Forces

- Ce programme universitaire francophone est le premier et le seul en gestion philanthropique au Québec.
- Ce certificat a été élaboré en étroite collaboration avec les experts du milieu de la philanthropie, dont certains sont des chargés de cours du programme.

Perspectives d'avenir

Les emplois visés par les diplômés peuvent varier selon leur formation initiale et leur expérience antérieure :

- conseiller en développement,
- administrateur d'organisme,
- coordonnateur d'événements,
- agent de communication,
- professionnel appelé à cibler des donateurs,
- coordonnateur d'activités de sollicitation,
- coordonnateur de campagnes,
- conseiller en stratégie de financement,
- coordonnateur de bénévoles,
- etc.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
 - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et
 - posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 1 an, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Communication appliquée	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-226-5-1	Soir
Droit	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-325-5-0	Soir
Études individualisées (ès arts)	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-962-5-0	Jour Soir

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} août 2021
- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} juin 2022

Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 18 novembre 2021

Été

- **Été 2022:** Du 1^{er} novembre 2021 au 1^{er} avril 2022

Structure du programme (1-067-5-0)

Version 01 (A12)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Le cours PHE 1001 doit être suivi en début de programme.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 3006	Management (MNGT30400)	3.0	PHE 3000	Stratégies de développement	3.0S
PHE 1001	Introduction à la philanthropie	3.0S	PHE 3030	Activité d'intégration	3.0
PHE 2010	Cadre et normes en contexte philanthropique	3.0S			

Bloc 70B Pratiques spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 3062	Gestion de projets (PROJ30470)	3.0	PHE 3005	Gestion des employés et des bénévoles en OBNL	3.0S
HEC 3077	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0	PHE 3010	Dons majeurs et planifiés	3.0S
PBT 2006	Créativité commerciale et numérique	3.0J	PHE 3020X	Affaires publiques et développement des OBNL	3.0S
PBT 3008	Activation de marques	3.0J	PHE 3020Y	Intégration professionnelle	3.0
PHE 2020	Les campagnes de collecte de fonds	3.0S	PHE 3020Z	Recherche, analyse et gestion de l'information et des données	3.0
PHE 2030	Les événements bénéfiques	3.0			

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J	RED 2010D	Rédaction et communications publiques	3.0
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S	REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0
PBT 1001	Communication commerciale	3.0S	REP 2150	Relations publiques Marketing	3.0J
PBT 3009	Communication relationnelle	3.0S	REP 2500	Responsabilité sociale et relations publiques	3.0J
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0S			

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Communication appliquée	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-226-5-1	Soir
Relations industrielles	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-230-5-2	Soir
Relations publiques	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-400-5-0	Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de trois crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Le cours PHE 1001 doit être suivi en début de programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en gestion philanthropique. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.